

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

► INTERVENTION SOCIALE

Responsables Pédagogiques : Anne-Cécile BEGOT et Pierrine ROBIN
Responsable d'année : Laurence COSTES
Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

Année universitaire 2026/2027

SOMMAIRE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	4
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	8
COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S	12
OBJECTIFS DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE.....	13
DIPLOME UNIVERSITAIRE ÉGALITE, DIVERSITE, INCLUSION.....	19
CALENDRIER	21
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	22
UE 1 - Comprendre les transformations et mutations éducatives et sociales ----	23
UE 2 - Analyser les politiques publiques	28
UE 3 - Savoir conduire la méthodologie de la recherche	29
UE 4 - Connaître les langages et outils professionnels	31
UE 5 - Connaître les contextes et environnements professionnels	37
UE 6 - Acquérir des connaissances en pré-spécialisation	41
UE 7 - Pratiquer la recherche	49

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SCOLARITE

Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s'adresser à leur gestionnaire de scolarité au 6^{ème} étage bureau 614 auprès de :

Carole PRIGENT : carole.prigent@u-pec.fr
ou en appelant le 01.45.17.44.66

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9h - 12h45	Fermé
MARDI	9h - 12h45	14h- 16h30
MERCREDI	9h - 12h45	Fermé
JEUDI	9h - 12h45	14h- 16h30
VENDREDI	Travail à distance Joignable par mail et téléphone	

En période de rentrée

le bureau est ouvert tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 16h00.

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)

UFR SESS-STAPS

Bâtiment La Pyramide - Bureau 614

80, avenue du Général de Gaulle

94009 CRETEIL CEDEX

Coordonnées des responsables pédagogiques du Master 1 Intervention Sociale

Anne-Cécile BEGOT : anne-cecile.begot@u-pec.fr

Pierrine ROBIN : pierrine.robin@u-pec.fr

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l'organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée au Master 1 pour des informations : l'emploi du temps, l'absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d'emplois du temps....

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l'université : ([Université Paris-Est Créteil \(UPEC\)](#)).

Cliquez ensuite sur **Composantes** et choisissez

Sciences de l'éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l'onglet **Scolarité** cliquez sur **Master SESS** et enfin sur **M1 SESS.**

[Master 1 Sciences de l'Éducation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

Pour consulter le numéro des salles de cours en ligne via ADE :

Vous cliquerez sur le lien orange « Consultez votre emploi du temps en ligne ».

[Consulter son emploi du temps en ligne](#)

Développer l'arborescence :

Groupes > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > Master 1 et parcours IS

Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants sur le site pyramide

La salle de documentation :

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

La restauration :

Le restaurant universitaire de l'UFR de Droit situé 83-85 avenue du Général de Gaulle ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

Sur le site pyramide, les **salles 103 et 104** situées au RDC seront ouvertes entre 12h30 et 13h30, afin que vous puissiez vous y installer le temps du déjeuner, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage. L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et vos déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30.

La salle informatique en libre-service :

Salle 215 bis au 2^{ème} étage. L'accès à cette salle est strictement réservé aux étudiants de l'UPEC sur présentation de la carte d'étudiant valide pour l'année universitaire en cours.

Salles accessibles pour l'étude :

Les salles de cours du 3^{ème} étage seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'étude individuelle et de travail de groupe. La restauration n'y sera pas autorisée.

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Carole CHARPENTIER
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
carole.charpentier@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier d'un suivi individualisé.

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

MOBILITE INTERNATIONALE : ERASMUS + / MICEFA

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Laureline DUPUY.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Laureline DUPUY.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable .

Laureline DUPUY
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
laureline.dupuy@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Éducation Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'Éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Éléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou lui être remis directement.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

Consulter le texte réglementaire :

[Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, la demande devra être effectuée **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur**. Le formulaire de régime dérogatoire est à télécharger sur la page de la scolarité et à rendre complété à la scolarité, bureau 614 : [FORMULAIRE REGIME DEROGATOIRE M1 IS — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements** : [DEMANDE D'ALLEGEMENT M1 IS — Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Assiduité au CM et TD

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiant.e.s doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiant.e.s de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant.e. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année.

Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congés liés à la naissance, au décès, etc),
- les arrêts maladie avec certificats,
- les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiant.e.s doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

Vous devez prendre contact avec l'enseignant concerné dès la publication des résultats de session 1.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ÈRE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Éléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Un conseil de perfectionnement est organisé chaque année. L'objectif du Conseil de Perfectionnement du Master Sciences de l'éducation parcours Intervention Sociale (IS), Insertion Formation (IF), Animation et Éducation Populaire (AEP) et Expertise Ingénierie et

Projets Internationaux (EIP) est de discuter des orientations de la formation tant du point de vue académique que sur le plan des parcours professionnels des diplômé.e.s. Il vise à intégrer les mutations socio-territoriales et internationales dans les enseignements, à anticiper l'insertion professionnelle des étudiant.e.s et à favoriser la coopération entre l'université et les acteurs des champs professionnels visés. C'est un espace d'échanges et de débats entre enseignants, représentants délégués des étudiants, et professionnels de terrain qui se donne pour objectif une amélioration constante de la formation. Le Conseil se réunit une fois par an en présence des enseignants responsables des parcours, de professionnels acteur socio-économique du territoire, mais aussi des délégué-e-s étudiants (le dernier conseil de l'année 2025/2026 s'est tenu le 9 mars 2026). Un CR est rédigé à l'issue de chaque séance de ce conseil.

COORDONNEES DES ENSEIGNANT.E.S

Nom	Prénom	Mail
ARGOUD	Dominique	argoud@u-pec.fr
BAUDEAU	Audrey	audrey.baudeau@u-pec.fr
BÉGOT	Anne-Cécile	anne-cecile.begot@u-pec.fr
BURONFOSSE	Jennifer	jennifer.buronfosse@u-pec.fr
CARIAT	Isabelle	isabellecariat63@gmail.com
CHARLES	Charlène	charlene.charles@u-pec.fr
CHAUVEL	Séverine	severine.chauvel@u-pec.fr
COSTES	Laurence	laurence.costes@u-pec.fr
FRETIGNE	Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
HARRISON	Stuart	stuart.harrison@u-pec.fr
KILIC	Aksel	aksel.kilic@u-pec.fr
KPOGBA	Clotilde	clotilde.kpogba@u-pec.fr
LEGROS	Baptiste	Baptiste.legros@u-pec.fr
MBIATONG	Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
METAYER	Sophie	Sophie.metayer@u-pec.fr
MONTANDON	Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOUNIR	Hakima	amounir@u-pec.fr
ROBIN	Pierrine	pierrine.robin@u-pec.fr
SAVARD	Nathalie	nathalie.savard@u-pec.fr
SEMENOWICZ	Philippe	philippe.semenowicz@u-pec.fr

OBJECTIFS DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE

Compétence(s) visée(s)

Le parcours "Intervention sociale" vise à préparer les étudiants à coordonner des politiques, des dispositifs, des projets, au sein de divers champs d'intervention sociale : le handicap, les politiques familiales, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, la dépendance et le vieillissement, le logement, la santé, les politiques de la ville et du territoire, les politiques migratoires, l'économie sociale et solidaire.

Les compétences visées ont trait à la définition des politiques sociales, au niveau national ou territorial, au travers notamment des référentiels nationaux, ou à des schémas d'orientation territoriaux. Les compétences visées concernent également l'expertise de dispositifs et l'évaluation des politiques et des établissements. Il s'agit aussi d'apprendre à déterminer, mettre en œuvre et suivre des programmes d'action, de mesurer l'avancement d'une intervention sociale et de préconiser des ajustements. Ce parcours vise à donner les moyens de construire un dialogue collaboratif avec des élus, des partenaires économiques et sociaux, des responsables professionnels et institutionnels ou associatifs.

L'étude de terrain : la spécificité de la première année du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale, est de proposer aux étudiants une « Etude de terrain ». Par petits groupes, les étudiant.e.s répondent à une commande faite par des « acteurs » implantés sur le territoire francilien (associations, collectivités territoriales, Agence régionale de santé...) et, dans ce cadre, mobilisent l'ensemble des compétences attendues dans le cadre du parcours Intervention sociale : connaissance des politiques publiques, spécialisation dans l'un des champs du social (migration, famille, territoire, santé...), mobilisation des méthodes et techniques de la recherche en sciences sociales (observations du terrain, entretiens avec les acteurs...), engager un travail d'équipe... Cette recherche donne lieu, en fin d'année, à une présentation, devant les partenaires, des résultats obtenus dans le cadre de l'Etude de terrain. Elle peut également donner lieu à des interventions dans des journées d'étude ou colloques.

Soutenance des études de terrain (UE6)



Promo 2023-2024

Promo 2025-2026

Les études de terrain donnent lieu à une soutenance (fin d'année universitaire) où les étudiant.e.s présentent les résultats de leur recherche.

Les « commanditaires » sont conviés à cette soutenance, et ce afin d'échanger avec les étudiant.e.s.



Ces études de terrain peuvent donner lieu à une valorisation scientifique. Ainsi, certains étudiants, à la suite de leur étude

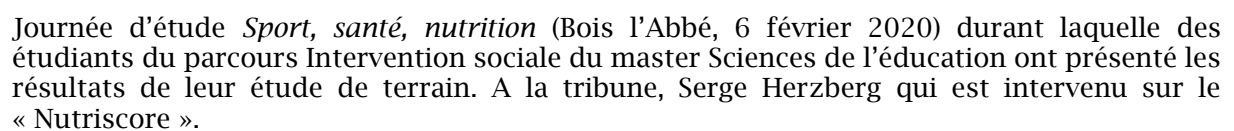
de terrain, ont écrit un article scientifique¹ tandis que d'autres ont présenté les résultats de leur recherche dans le cadre d'un colloque, d'une journée d'étude, d'une journée scientifique ou d'un séminaire (voir photo, ci-contre)².



² Claire Cossée, Sophie Hieronimy, Maxime Devarences, Malek Labiadh, Coline Lagisquet, Thibaut Meignen, Edmonde Montoban, « Regards sur l'école d'enfants séjournant en aires d'accueil. Une recherche participative artistes-universitaires », *Etudes tsiganes*, 2019, n° 65-66.

² Journée d'étude, *Paroles d'enfants en situation asymétrique*, 15 février 2019, LIRTES, Upec.
Journée scientifique, *Santé nutrition en milieu populaire*, 8 février 2020.

Intervention d'étudiantes ayant réalisé leur étude de terrain dans le cadre du programme ERASME au Séminaire *Quelles sont les représentations sociales des jeunes vis-à-vis des personnes âgées ? Comment lutter contre l'âgisme* (mai 2024).



Remise des diplômes

Le département Sciences de l'éducation et sciences sociales organise une « cérémonie » de remise des diplômes (fin du master). Ici (photo), des étudiant.e.s de la promotion 2021-2023.



Poursuites d'études

La mention vise un équilibre entre une initiation à la recherche (grâce notamment à un ancrage étroit avec le LIRTES : laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales, EA 7313) et l'acquisition de compétences professionnelles. Il s'agit en effet tout à la fois de permettre des poursuites d'études en doctorat et la mobilisation d'une posture réflexive en situation de pratique pour faciliter l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi. Sur ce deuxième point, il est à noter que le secteur de l'intervention sociale connaît de profondes transformations le conduisant à recruter des cadres capables d'avoir un haut niveau d'expertise tout en étant capables de dépasser les cloisonnements sectoriels et professionnels.

Débouchés professionnels

Les diplômés de master s'insèrent en tant que coordinateur de réseaux et de partenariats, chef de projet, conseiller technique, responsable d'évaluation interne, externe, consultant, chargé d'études, directeur ou adjoint.... Leur insertion se réalise notamment dans des directions de services déconcentrés de l'Etat la protection judiciaire de la jeunesse, dans les services sociaux des collectivités des associations et fédérations, comme la fédération des centres sociaux ou la Fondation d'Auteuil, des cabinets privés d'évaluation, semi-publics ou associatifs comme les CREAI, des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

*Dans le cadre de leur formation (table ronde de l'insertion), les étudiants **rencontrent d'anciens étudiants** du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale, et ce afin qu'ils aient une vision plus précise du parcours post-universitaire, des débouchés professionnels (chargée d'accompagnement en économie sociale et familiale en association, coordinateur Projet de Réussite éducative en mairie, chargée de projet autonomie au sein d'un conseil départemental...), des compétences mobilisées dans un cadre professionnel...
Par ailleurs, ils participent activement à la construction des « Rencontres du mardi », dispositif mis en place pour rencontrer des professionnels.*

Environnement de recherche

Le Master est adossé à l'équipe de recherche LIRTES EA 7313, dirigée par le porteur de la mention « sciences de l'éducation ». Le LIRTES (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales) comprend trois axes qui irriguent les activités de formation.

*Les étudiants sont invités à suivre les **manifestations scientifiques du LIRTES** en lien avec leur formation. Certains d'entre eux sont également amenés à présenter leurs travaux de recherche réalisés dans le cadre du master cf. étude de terrain.*

DU RESPONSABLE ÉGALITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

Dans le cadre du master Sciences de l'éducation, Parcours Intervention sociale, nous vous proposons d'obtenir **un Diplôme Universitaire Responsable Égalité, diversité, inclusion**.

Ce diplôme se prépare en parallèle du master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale. La charge de travail et l'organisation de la formation sont conçues pour ne pas perturber la réussite à la formation première des personnes inscrites.



La compréhension des enjeux liés à la diversité, l'égalité et à l'inclusion est essentielle pour les personnels des organisations privées et publiques. En investissant dans des programmes de formation dédiés, les entreprises et les institutions locale, nationales et internationales ont l'opportunité de créer des environnements de travail plus équitables, respectueux et innovants. Ces formations aident à promouvoir le respect mutuel, à réduire les préjugés et les discriminations, et à favoriser une culture où chacun.e se sent valorisé.e et entendu.e. Elles permettent une meilleure compréhension des membres d'une équipe pour lui permettre de mieux fonctionner et de prévenir des conflits.

La formation « Responsable Diversité, Egalité, Inclusion » est organisée en 4 blocs de compétences : Acquérir les bases théoriques en EDI, Mener une étude, Mettre en place une stratégie dans les organisations et Construire et présenter un projet EDI. Ils offrent les clefs aux organisations privées et publiques pour comprendre l'origine des discriminations et le contexte actuel de traitement des différences des personnes en termes de genres, d'origine ethnique, de religion, d'âge, d'orientation sexuelle, de statut économique ou de capacité physique. Aussi, une attention particulière est donnée aux causes des discriminations dans des contextes historiques, sociologiques, politiques et économiques liés.

La formation fait le choix d'une approche qui ne cloisonne pas les spécificités des groupes minoritaires ou minorisés mais les étudie en croisant les différentes formes de discriminations qu'ils peuvent subir et ainsi prévenir les situations de vulnérabilités.

Les cours ont lieu en distanciel en cours du soir certains vendredis et lundis de 17h à 19h, et certains samedis en présentiel et/ou en distanciel.

Seules 4 évaluations en deux ans sont prévues. Il se prépare en **deux ans** et représente 200 heures de formation : avec 116h en première année et 84 heures en deuxième année.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire :

- ✓ constitution d'un **dossier** composé d'un CV et d'une lettre de motivation à envoyer à l'adresse suivante : Du-diversite-llsh@u-pec.fr et antoine.servel@u-pec.fr
- ✓ après examen de votre dossier, un **entretien** sera réalisé
- ✓ les inscriptions s'effectuent à l'**UFR de Lettres**, jusqu'à mi-septembre, en envoyant votre **certificat de scolarité** attestant de votre inscription dans le master Sciences de l'éducation (Du-diversite-llsh@u-pec.fr)
- ✓ Le coût de la formation dépend de la situation administrative des étudiant.es.

- ✓ Pour toutes questions relatives à ce diplôme :
- ✓ **Responsable administratif**
Du-diversite-llsh@u-pec.fr

Responsable pédagogique

Antoine Serval

- ✓ Antoine.serval@u-pec.fr
- ✓ Et pour davantage d'informations : <https://www.u-pec.fr/fr/formation/du-responsable-egalite-diversite-inclusion>

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2026 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 21/09/2026
Vacances de Noël	Du 18 /12/2026 après les cours
	Reprise des cours le 04/01/2027

Table ronde

Bilan M1 premier semestre

Table ronde	Semaine 5 le 04/02/2027 matin
Bilan M1 premier semestre	Semaine 5 le 04/02/2027 matin

Jury	Semaine 11 du 15 au 19 mars 2027
------	----------------------------------

Semestre 2

Dates de soutenance des Études de terrain :	Semaine 20 le 21 mai 2027
---	---------------------------

Jury	Semaine 24 du 14 au 18 juin 2027
------	----------------------------------

2ème session :

Semestre 1 et 2

Jury	Semaine 27 du 5 au 9 juillet 2027
------	-----------------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

SEMESTRE 1 :

UE 1 – Comprendre les transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPF »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	3 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	3 ECTS
ECUE 1.3 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 – Analyser les politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPF »

ECUE 2.1 Animation et éducation populaire	15h CM	2 ECTS
ECUE 2.2 Intervention sociale	15h CM	2 ECTS
ECUE 2.3 Insertion et formation	15h CM	2 ECTS

UE 3 – Savoir conduire la méthodologie de la recherche

ECUE 3.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 4 – Connaître les langages et outils professionnels

ECUE 4.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

SEMESTRE 2 :

UE 5 – Connaître les contextes et environnements professionnels

ECUE 5.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 6 – Acquérir des connaissances en pré-spécialisation

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 6.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 6.3 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS

UE 7 – Pratiquer la recherche

ECUE 7.1 Étude de terrain	18h TD	8 ECTS
ECUE 7.2 Note de problématique	18h TD	7 ECTS

UE 1 – COMPRENDRE LES TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

3 ECTS

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.

Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.

Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier sur les nouveaux contours de « l'ordre protectionnel » qui semble se dessiner.

BIBLIOGRAPHIE

Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.

Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.

Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.

Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.

Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.

Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.

Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).

Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.

Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.1

Régime général : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Régime dérogatoire : En contrôle continu (une fiche de lecture)

Rattrapage régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

3 ECTS

Enseignantes responsables : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.
-

BIBLIOGRAPHIE

Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris: Dunod

Guelamine F.(2001). *Les faces cachées de la « différence culturelle »*. La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.

Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris: L'Harmattan.

Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .

Lipiansky, E.-M. (1999). *Perception de l'autre et pédagogie des rencontres*. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157

Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang

Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.

Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.

Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard

Verbunt, G. (1996). Les obstacles culturels aux interventions sociales. Paris : Centre national de documentation pédagogique

Verbunt, G. (2004). La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives. Paris : La Découverte

Wieviorka, M. (Dir.) (1996). Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat. Paris : La Découverte, 1996

Wieviorka, M. (2001). La Différence. Paris : Editions Balland

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.2

Régime général : 100 % écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur une fiche de lecture et une étude de cas via Eprel).

Rattrapage régime général et dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'une situation interculturelle (prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier).

ECUE 1.3 Politiques publiques européennes

3 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

18h CM

CONTENU

Dans un contexte européen en mutation, les politiques publiques de l'UE jouent un rôle structurant dans l'insertion, l'éducation, la formation, la cohésion sociale et le développement territorial. Ce cours propose de décrypter leurs logiques, mécanismes d'élaboration et effets concrets à l'échelle locale. Les étudiant-e-s seront amené-e-s à analyser la répartition des compétences au sein de l'UE et à questionner la pertinence et les limites des dispositifs existants au regard des réalités de terrain, en particulier dans les champs de l'intervention sociale, de l'éducation populaire, de l'insertion-formation et de l'expertise internationale.

À l'issue du cours, vous serez capable de maîtriser les concepts d'action publique et de gouvernance multi-niveaux, d'identifier les mécanismes de fabrication et de mise en œuvre des politiques européennes, d'analyser le processus d'« européanisation », de conduire une enquête de terrain qualitative et de rédiger une analyse critique articulant théorie et données empiriques.

Modalités pratiques : L'équipe Teams est le point d'entrée principal. Les supports de cours sont mis à disposition dans le cloud dans les 8 jours suivant chaque séance. Pour rejoindre l'équipe sur Teams utiliser le code : 1gkh48c

BIBLIOGRAPHIE

Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », *Droit social*, n° 5, p. 618-622.

Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.

Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes. Paris, L'Harmattan. p 8-24.

Erhel C. , Palie, B. (2005). L'Europe sociale : entre modèles nationaux et coordination européenne. REP115 (6). 677-703.

Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*

Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », *Revue de l'OFCE*, n° 104.

Robert C. (2007). "L'impossible modèle social européen", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°166-167, pp. 95-109

Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. *Politique étrangère*, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.3

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, voir équipe teams du cours pour les consignes) à rendre au plus tard le **15 janvier 2027** via le nuage du cours.

N.B : les groupes seront constitués lors du 1er cours et du 2ème pour les retardataires. Au-delà un travail individuel sera proposé.

Régime Dérogatoire : 100 % écrit (Dossier individuel. Voir le nuage du cours pour les consignes, à rendre le **15 janvier 2027** via le nuage du cours).

Rattrapage : 100 % écrit (Dossier individuel, date et consigne à préciser ultérieurement).

UE 2 – Analyser les politiques publiques

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

45h CM

ECUE 2.1 Animation et éducation populaire	15h - 2 ECTS
ECUE 2.2 Intervention sociale	15h - 2 ECTS
ECUE 2.3 Insertion et formation	15h - 2 ECTS

Enseignants responsables : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)
Isabelle CARIAT (isabellecariat63@gmail.com)
Aksel KILIC (aksel.kilic@u-pec.fr)

CONTENU

L'UE 2 se subdivise en 3 ECUE (2.1, 2.2, 2.3) de 15h, chacun couvrant un des champs professionnels correspondant aux intitulés de parcours :

- un enseignement sur l'animation et l'éducation populaire ;
- un enseignement sur l'intervention sociale ;
- un enseignement sur l'insertion et la formation.

Pour chacun de ces enseignements, une séance sera consacrée à la dimension internationale. Chaque enseignement est bâti sur le même canevas de 5 séances de 3h consacrés aux points suivants :

- 1 Historique
- 2 Acteurs
- 3 Publics
- 4 Dispositifs
- 5 Comparaison internationale

BIBLIOGRAPHIE

Frétigné C., Semenowicz P. (2026), *Grand manuel de l'insertion*, Dunod.
Lebon F., De Lescure E. (dir.) (2016), *L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle*, Editions du Croquant.
Lochen V. (2021), *Comprendre les politiques sociales*, Dunod.

Modalités d'évaluation de l'UE 2

Régime général : un devoir sur table à la dernière séance commun aux 3 ECUE (présence obligatoire)

Régime dérogatoire : un devoir sur table à la dernière séance commun aux 3 ECUE (présence obligatoire)

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact simultanément avec les trois enseignants responsables sitôt les résultats du premier semestre proclamés

UE 3 – SAVOIR CONDUIRE LA METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 3.1 Méthodologie

3 ECTS

Enseignant.e.s responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)
Nathalie SAVARD (nathalie.savard@u-pec.fr)

12h TD

CONTENU

Dans le cadre de cet enseignement, nous présenterons les aspects fondamentaux de la méthodologie de la recherche en sciences sociales.

Il sera notamment question des différentes étapes de la recherche en sciences sociales.

Nous verrons quels sont les enjeux méthodologiques propres à la statistique et en quoi l'instrument statistique et l'argument chiffré constituent des nouveaux modes de gouvernement, afin de sensibiliser à la sociologie réflexive des classements.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

Desrosières, Gouverner par les nombres (tome II). Paris, Presses de l'école des Mines, 2008

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.1

Régime général : contrôle continu évaluation écrite.

Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec les enseignantes responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

Rattrapage régime général : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables, prendre contact avec les enseignant.e.s responsables dès la publication des résultats.

Rattrapage régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec les enseignant.e.s responsables dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 Techniques d'enquête

3 ECTS

Enseignant.e.s responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)
Nathalie SAVARD (nathalie.savard@u-pec.fr)

18h TD

CONTENU

Après avoir vu les aspects fondamentaux de la recherche en sciences sociales, on abordera plus précisément les techniques d'enquête : accès aux sources, observation, entretien...

Nous verrons comment comprendre et utiliser les concepts fondamentaux de l'analyse statistique (production et exploitation d'enquête) afin d'être en mesure de porter un regard réflexif et critique sur les données et méthodes utilisées.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

Régime général : contrôle continu, évaluation écrite.

Régime dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables.
L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignant.e.s responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

Rattrapage régime général et dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignant.e.s responsables.
L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignant.e.s dès la publication des résultats.

UE 4 – CONNAITRE LES LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Langages et outils professionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Jennifer BURONFOSSE (jennifer.buronfosse@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Cet enseignement vise à consolider des outils linguistiques et culturels permettant de mettre en pratique les bases de la langue anglaise afin de parvenir à une aisance dans la pratique de l'anglais (communication écrite et orale).

Il répond au développement des compétences communicatives conformément aux exigences du travail universitaire et au niveau d'exigence du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL).

Un des objectifs de ces cours est de mettre en œuvre des capacités d'adaptation pour apprendre à interagir dans un milieu anglophone, non seulement au sein de la classe mais également dans le monde extérieur.

Compréhension orale et écrite. Apprentissage d'un vocabulaire usuel et quotidien, ainsi qu'un vocabulaire spécifique. Savoir employer le registre adapté à une situation donnée.

Expression orale et écrite. Apprendre à structurer la pensée en anglais, sans traduire préalablement en français.

Révision de la grammaire et de la syntaxe. Découvrir des astuces pour faciliter la conjugaison et pour mieux communiquer grâce à des expressions idiomatiques.

Ces cours sont axés sur la comparaison, d'une part du cadre social américain et anglais, et d'autre part du cadre social français et européen. A travers des études de cas, d'articles et récits, il s'agira de s'entraîner à l'écriture d'invention et d'argumentation, d'échanger et de débattre avec autrui en analysant la signification du terme « social » aux échelles de l'Etat et de l'individu.

Le niveau visé est B2/C1 du CECRL.

BIBLIOGRAPHIE

Business and Social English Handbook, Paul Emmerson, 2007. Macmillan

Advanced Grammar in Use, Martin Hewings, 2005. Cambridge University

Oxford Guide to Effective Writing and Speaking, John Seely, 2013. Oxford

Human Rights and Social Equality: Challenges for social work, Volume 1, edited by Sven Hessele, 2016. Routledge Publishing

- www.npr.org
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.newyorker.com
- www.theatlantic.com

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

Régime général : contrôle continu, 50% oral et 50% écrit.

Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 TICE

3 ECTS

Enseignante responsable : Baptiste LEGROS (baptiste.legros@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Ce cours initie les étudiants à la conception et à la réalisation d'une enquête par questionnaire, en combinant acquisition de fondements méthodologiques et apprentissage par la pratique. Les différentes étapes de l'enquête sont abordées successivement : formulation d'une problématique, construction du questionnaire, échantillonnage, passation, codage et analyse des données. Une attention particulière est portée à l'identification et au traitement des variables, ainsi qu'aux techniques de statistiques descriptives bivariées. Le cours inclut également une prise en main de logiciels d'enquête en ligne et d'analyse de données, et s'achève sur la présentation des résultats.

BIBLIOGRAPHIE

Berthier N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, 2010

Bloss, T., *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF, 1999

Bréchon P., Abrial S. (dir.), *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2011

Campenhoudt, L., Quivy, R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011

Chanvril-Ligneel, F., Le-Hay, V., *Méthodes Statistiques pour les Sciences Sociales*, Paris, Ellipses, 2014

Javeau C., *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1985

Lebaron F., *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 2006

Massoni A., *Initiation aux statistiques descriptives avec excel*, Vuibert, 2002

Mucchielli R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, ESF éditeur, Paris, 1984

Py B., *Statistique descriptive*, Economica, 1996

Réau J.-P., Chauvat G., *Statistiques descriptives*, Armand Colin, 1988

Singly (de) F., *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2008

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.2

Régime général : contrôle continu écrit (épreuves sur ordinateur).

Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.3 Outils de professionnalisation

3 ECTS

Enseignante responsable : Clotilde KPOGBA (clotilde.kpogba@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Travail social, intervention sociale et ingénierie sociale (3h)

Nous définirons les périmètres de ces trois notions et identifierons les rapports aujourd'hui établis entre eux au sein des politiques sociales.

Comprendre l'émergence de l'ingénierie sociale (3h)

Les fonctions et les métiers de l'ingénierie sociale continuent à prendre place au sein des politiques sociales.

Il s'agira de comprendre les enjeux de l'émergence de ses pratiques spécifiques et ses effets sur le travail social et ses professions.

Diagnostic, projet, évaluation et démarche qualité (9h)

Nous présenterons les fonctions spécifiques de ces quatre démarches, considérées comme le noyau des métiers de l'ingénierie sociale, et leur articulation.

Nous évoquerons, dans leurs grandes lignes, les contenus de chacune de ces quatre démarches.

L'ingénierie sociale au service de qui ? (3h)

Les fonctions de l'ingénierie sociale se développent dans un contexte où la puissance publique accentue toujours davantage la recherche d'efficacité au sein des organisations du travail social. Nous regarderons comment l'ingénierie sociale peut participer à favoriser et soutenir la participation des personnes dont il est question en passant d'une logique du « faire pour » à celle du « faire avec ».

L'ingénierie sociale, des métiers qui relèvent du collectif (3h)

Les métiers de l'ingénierie sociale s'exercent dans des contextes où les parties prenantes sont multiples et où les enjeux sont tout à la fois convergents et différents. Nous regarderons l'importance de la médiation et de la facilitation dans la mise en lien entre les acteurs de même que les méthodes et postures que cela suggère.

L'ingénierie sociale, un vecteur de questionnement de la qualité de vie au travail ? (3h)

Les métiers de l'ingénierie sociale sont particulièrement mobilisés dans des contextes de changement au sein des organisations. Nous échangerons dans les grandes lignes sur les enjeux qualité de vie au travail de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

François ABALLÉA, *Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité*, in *Recherches et prévisions*, n°62, 2000, pp. 71-81

Jean-Christophe BARBANT, *Ingénierie dans le champ social. Quel modèles d'expertise ?* In *Vie sociale*, Editions Erès, n° 1, 2011, pp. 41-59.

Jean-Pierre BOUTINET, *Anthropologie du projet*, PUF, "Quadrige", 2007

André BRASSARD, *Adaptation, transformation et stratégie radicale de changement*. In *Les transformations de l'université : regards pluriels*, Volume 29, n° 2, Montréal : *Revue des sciences de l'éducation*, 2003, p. 253-276

Yves CLOT, *Le travail à cœur*, Editions la découverte, 2010

Vincent DE GAULEJAC, *Travail, les raisons de la colère*, Editions du Seuil, 2011

Mathieu HELY, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009

Michel FOUURIAT, *Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médico-sociaux*, Presses de l'EHESP, 2011

Jean-Louis LAVILLE, Renaud SAINSAULIEU, *Sociologie de l'association. Des organisations à l'épreuve du changement social*, Desclée de Brouwer, 1997.

Alain PENVEN, *l'ingénierie sociale, expertise collective et transformation sociale*, Erès, 2013

Bernard PERRET, *L'évaluation des politiques publiques*, in *Informations sociales*, octobre 2003

Robert N. RAPOPORT, *Les trois dilemmes de la recherche-action*, In *Connexions*, n°7, Erès, 1973, p. 110-114

Mike VERSTRAETEN, *Consultant en organisation*, De Boeck Supérieur, 2007

Modalités d'évaluation de l'ECUE 4.3

Régime général : Contrôle continu écrit

Régime dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

Rattrapage régime général et dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 5 – CONNAITRE LES CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 5.1 Analyse du travail et des organisations

3 ECTS

Enseignant responsable : Stuart HARRISON (stuart.harrison@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

Les organisations françaises sont souvent abordées comme s'il suffisait de les considérer comme un 'plan' : chacun a une mission qui se décline de la mission fixée pour l'organisation ; l'organisation fixe les objectifs pour chacun des agents ; les procédures, ou process, de travail sont déterminés par avance et en principe par des experts. De même, les responsabilités, prérogatives et initiatives de chacun sont distribuées selon le plan organisationnel, selon le 'prévisionnel'. Les comportements doivent se conformer au plan général et dès lors que les choses passent autrement, l'on parle de 'dysfonctionnement'. Les comportements des acteurs sont conformes au plan ou si non, ils sont à corriger. Sans pouvoir véritablement les comprendre, on les nomme en les attribuant à une catégorie.

Les administrations publiques françaises sont organisées selon ce type de schéma, les organisations privées de but non lucrative d'intervention sociale et médicosociale tout autant. La pensée organisationnelle mainstream n'échappe pas au 'plan', à la conformité aux normes, à la contrainte des règles.

Mais en même temps que l'on constate que les choses se passent autrement que ce que prévoit le plan organisationnel, de manière systématique et dans l'ensemble des organisations, les acteurs n'échappent pas à la pression organisationnelle et réglementaire de modifier leurs actions pour conformer au prévisionnel, aux normes fixées. Les cadres constatent l'impossibilité d'atteindre les buts fixés pour eux, l'impossibilité aussi de faire conformer le comportement des acteurs sous leur responsabilité au 'bon fonctionnement'.

Que faire ?

De longue date, l'organisation a été théorisée autrement que comme un plan, et plutôt comme un lieu où l'ensemble des acteurs font des choix en permanence. Cette théorisation, qui reste marginalisée par le courant mainstream du management des organisations, continue néanmoins d'être utile, éclairante, opérante et performative.

Se rendre compte de l'organisation comme un lieu de choix et comme un lieu où les acteurs définissent les problèmes à résoudre en fonction des difficultés réelles qu'ils rencontrent au quotidien, permet d'échapper à la dichotomisation du bon et mauvais fonctionnement : il est question de comprendre le fonctionnement réel, et tenter de comprendre à quoi ce fonctionnement répond.

De ce point de vue, les jeux de pouvoir ont un autre sens, l'intelligence individuelle et collective des acteurs peut être une ressource, la nécessité de comprendre les différents points de vue dans une organisation se pose comme un préalable à la définition des problèmes et à la recherche de solutions pour les résoudre.

L'objet général de cette ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'étudier une situation

organisationnelle, à partir de la complémentarité entre ses aspects formels (cadre réglementaire, plan prévisionnel, règles et normes) et informels (comportements individuels et collectifs organisés pour résoudre des problèmes pratiques).

L'analyse stratégique et systémique est proposée comme un champ théorique et une méthodologie permettant à tout acteur dans une situation organisationnelle d'en prendre de la distance : apprendre à observer de manière empirique ; saisir le poids des biais cognitifs dans l'observation et l'interprétation des situations et des comportements observés ; se décentrer de son propre point de vue ; identifier et comprendre le fonctionnement d'un système organisationnel.

Cette méthodologie est introduite par le biais de textes à étudier et des cas pratiques.

BIBLIOGRAPHIE

Bareil C., « Démystifier la résistance au changement, questions, constats et implications sur l'expérience du changement », in *Télescope*, automne 2008, p. 89-105.

Berger P. et Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 2022.

Bernoux P. et Gagnon Y-C., « Une nouvelle voie pour réussir les changements technologiques : la co-construction » in *La Revue des sciences de gestion*, 2008, n° 233, p. 51-58.

Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.

Crozier M., « Ce que nous a apporté Herbert Simon » in *Revue française de gestion*, 1993, n° 94, p. 85 - 86.

Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.

Foudriat M., Le changement organisationnel dans les établissements sociaux et médicosociaux : Perspectives théoriques croisées. Presses de l'EHESP, 2013, 354 p.

Foudriat M., La co-construction : Une alternative managériale, Presses de l'EHESP, 2nd Ed., 2019, 228 p.

Simon H., « De la rationalité substantive à la rationalité procédurale » in *PISTES*, 1992, n° 3.

Simon H., *Administrative Behavior*, 4th Ed., Simon and Schuster, New York, 1997.

Modalités d'évaluation ECUE 5.1

Régime général : contrôle continu (100% écrit).

Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

Rattrapage régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 5.2 Découverte des milieux professionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Charlène CHARLES (charlene.charles@u-pec.fr)

Intervenant.e.s : Charlène CHARLES

24h TD

CONTENU

Le cours de projet professionnel aura deux objectifs principaux. Il doit permettre à la fois la découverte de mondes professionnels, principalement dans le secteur éducatif, social, médico-social ou humanitaire ainsi que la construction du projet professionnel et/ou personnel de l'étudiant.

1) La connaissance du secteur professionnel auquel se destinent les étudiants de master 1 s'appuiera sur des échanges collectifs et des présentations des étudiant.es afin de mieux saisir les réalités des univers professionnels, des structures, de leurs modes d'organisation, des évolutions, des métiers, des compétences recherchées. Ce module s'appuiera sur l'engagement et la participation des étudiants ainsi que sur les compétences acquises en méthodologie de recherche (préparation des questions, recherche documentaire, réflexion collective sur le contenu présenté, etc..). Les séances serviront à découvrir des métiers et à se projeter plus concrètement dans les attendus en termes de compétences et de profil de poste.

2) En s'appuyant sur les dynamiques collectives et la trajectoire sociale des étudiants, ce cours tentera de faire émerger le projet professionnel ou personnel de chacun. Pour se faire, l'auto-biographie raisonnée, l'auto-analyse sociologique, des ateliers d'écriture ou des frises de vie, des ateliers réflexifs et un suivi individualisé permettront d'explorer les compétences acquises au cours des diverses expériences singulières, les envies et les projections pour l'avenir. S'appuyer sur les expériences personnelles et professionnelles passées servira à élaborer chemin faisant les outils pour mieux s'orienter dans l'avenir (mise en avant des atouts du parcours, CV, lettre de motivation, recherche de stage). C'est donc l'adéquation entre la réalité de l'insertion professionnelle et les désirs professionnels et personnels des étudiants qui sera au travail. Un suivi individualisé pourra également être proposé en fonction des besoins des étudiant.es.

BIBLIOGRAPHIE

DE SAIN Paul (J), *Choisir sa vie*, Inter Edition, 1999.

SERVAN-SCHREIBER (J-L), *Le nouvel art du temps*, Livre de poche, 2002.

DOUENEL (J), SEDES (I), *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation, 2005.

DELIVRE(F), *Question de temps*, Inter Edition, 1997.

PEREZ, D., 2012, *Le guide du CV et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.

BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche
Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010.

Modalités d'évaluation ECUE 5.2

Régime général : Contrôle continu écrit

Régime dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

Rattrapage régime général et dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

Accompagnement pédagogique : Suivi individualisé.

UE 6 – ACQUERIR DES CONNAISSANCES EN PRE-SPECIALISATION

ECUE 6.1 Séminaire spécialisé (Intervention sociale)

3 ECTS

Intervenant.e.s : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr), Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr) Cédric FRÉTIGNÉ (cedric.fretigne@u-pec.fr), Clotilde KPOGBA (clotilde.kpogba@u-pec.fr) Pierrine ROBIN (pierrine.robin@u-pec.fr),

60h TD

CONTENU

Cinq champs du social seront abordés.

1/ Politiques du vieillissement : Dominique Argoud, 12h

Cet enseignement est destiné à apporter aux étudiants des connaissances fondamentales dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.

Il s'agira de mieux appréhender les différents acteurs et enjeux du secteur. L'enjeu de ce séminaire spécialisé consistera à découvrir, à partir d'initiatives de terrain, en quoi le vieillissement constitue une formidable défi pour les sociétés, mais également une source d'innovations sociales.

2/ Les politiques de la santé publique : Anne-Cécile BEGOT 12h

Dans le cadre de ce cours, nous serons amenés à envisager la généalogie de la santé publique ainsi que ses différents acteurs.

Différentes lois seront analysées, et ce afin de permettre un éclairage précis de ce qu'est la santé publique.

Une partie du cours sera également consacrée à l'étude de textes portant sur des problématiques de santé publique.

3/ Politiques éducatives, immigrations et minorités en France et en Europe : Clotilde Kpogba, 12h

Dans une perspective sociohistorique, cet enseignement propose la compréhension de la migration en Europe, l'analyse des processus de construction publique des catégories minoritaires en éducation ainsi que les politiques éducatives élaborées en Europe pour répondre aux besoins supposés de publics perçus comme spécifiques. Les contextes français et européen seront examinés, tandis que le cas des États-Unis sera ponctuellement mobilisé à titre comparatif afin de mettre en perspective les modèles de gestion de la diversité et les politiques d'inclusion.

Le cours examine les dynamiques migratoires, aux transformations sociales et aux enjeux contemporains de pluralité culturelle et linguistique. Il s'appuie sur les principaux travaux historiographiques et sociologiques afin de mettre en lumière les mécanismes de catégorisation, les processus de minorisation, les formes d'inégalités scolaires et les réponses institutionnelles développées à l'échelle nationale et européenne.

Les débats actuels relatifs à l'immigration, à l'inclusion scolaire, à la lutte contre les discriminations, à l'égalité des chances et à la prise en compte de la diversité dans les politiques et pratiques éducatives seront abordés.

Les étudiants seront invités à développer une réflexion critique sur ces enjeux et à se projeter dans leur future pratique professionnelle en questionnant les modalités d'accompagnement des publics minoritaires, les pratiques inclusives et les leviers susceptibles de favoriser des parcours éducatifs plus équitables dans les sociétés européennes contemporaines.

4/ Les politiques du handicap : Cédric Frégné, 12h

Le « handicap » est un construit social qu'il est légitime d'interroger au prisme d'une grille de lecture sociohistorique.

Quelles catégories d'analyse l'ont précédée ?

Comment cette catégorie du « handicap » s'est-elle imposée dans l'espace social ?

Qui ont été les acteurs de sa promotion et quelles finalités poursuivaient-ils ?

Par quelles séries d'opérations cognitives et pratiques sont-ils parvenus à mettre cette question sur l'agenda politique et à la rendre socialement aiguë ?

Aujourd'hui que cette catégorie du handicap fait partie de nos schèmes de perception usuels, on peut également s'interroger : que donne-t-on à voir des rapports sociaux à travers cette approche par le handicap ?

Cet enseignement a donc pour ambition de travailler sociologiquement les éléments de contexte, les politiques et les dispositifs qui font du handicap un « problème social » objet de prises en charge multiples.

Quatre séances de 3 heures chacune seront respectivement consacrées à :

- une sociogenèse de la catégorie du « handicap » : approches sociopolitiques
- le handicap : un analyseur de la question sociale ?
- insertion, intégration, inclusion, exclusion : les mots pour dire le handicap
- l'école face au handicap : séparation, intégration, inclusion ?

5/ Les politiques familiales : Pierrine Robin, 12h

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.).

Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu.

Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement.

Aussi après avoir rappelé l'histoire et les institutions des politiques de l'enfance et de la famille, nous nous intéresserons aux tensions entre objectifs divergents au sein de ces politiques : entre une politique centrée sur la famille dans son ensemble ou une politique centrée sur l'enfant, entre une politique universaliste ou une politique axée sur les plus vulnérables, entre des objectifs familiaux et économiques.

BIBLIOGRAPHIE

1/ Politiques du vieillissement

- CARADEC V., *La sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2008
- *Les revues G rontologie et soci t , Documents-Cleirppa, Retraite et soci t .*

2/ Les politiques de sant  publique

- BERGERON H., CASTEL P., *Sociologie politique de la sant *, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.
- FASSIN D., *Faire de la sant  publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

3/ Politiques  ducatives, immigrations et minorit s en France et en Europe

- Koehler, C., et Schneider, J. (2019). *Les jeunes r fugi s dans le syst me scolaire : les d fis sp cifiques des syst mes scolaires en Europe. Comparative Migration Studies*, 7, 1-20.
- ANDERSON, James D., *Education of Blacks in the South, 1860-1935*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1988.
- H RAN Fran ois, *Parlons immigration en 30 questions*, La Documentation fran aise, 2016, (2eme  dition).
- H RAN, Fran ois, *Immigration, le grand d ni*, Paris, Le Seuil, 2023.
- NOIRIEL, G rard, *Le Creuset fran ais. Histoire de l'immigration (XIXe-XXe si cle)* [1988], Paris,  ditions Points, 2016.
- OMI, Michael & WINANT, Howard, *Racial Formation in the United States : From the 1960s to the 1990s*, New York, Routledge, 1996.
- SCHNAPPER

4/ Les politiques du handicap

- *Actions et recherches sociales*, n 4, 1981 : « Handicaps-inadaptations »
- Castel R. (1995), *Les m tamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard coll. « L'espace du politique », 490p.
- Ebersold S. (1992), *L'invention du handicap : la normalisation de l'infirm *, Paris, CTNERHI, 2   d. 1997, 300p.
- *Ethnologie fran aise*, n 3, 2009 : « Handicaps. Entre discrimination et int gration ».
- Foucault M. (1972), *Histoire de la folie   l' ge classique*, Paris, Gallimard coll. « Tel », 1976, 689p.
- Fr tign  C. (1999), *Sociologie de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 208p.

5/ Les politiques familiales

- *Bec C., 2007, De l'état social à l'état des droits de l'homme. Rennes : Presses universitaires de Rennes Res publica.*
 -
 - *Commaille J. et al., 2002, La politique de la famille, Paris : La découverte.*
 -
 - *Séraphin G., 2014, Comprendre la politique familiale, Paris : Dunod.*
-

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

Régime général et Régime dérogatoire :

1/ évaluation d'un des cinq champs de l'ECUE et

2/ une note de synthèse reposant sur deux articles. Ils doivent prendre contact avec l'enseignant.e concerné.e pour valider le choix des textes. Les étudiants déposeront leur Note de synthèse dans le casier de l'enseignant (version papier) et sur Epel (version électronique) en indiquant le champ retenu et le nom de l'enseignant.

2^e session - Régime général et Régime dérogatoire : évaluation dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Prendre contact avec l'enseignant(e) responsable dès la publication des résultats. Les étudiants devront remettre une Note de synthèse, après accord de l'enseignant(e) contacté(e) par mail.

Accompagnement pédagogique : retours postés sur EPREL par l'enseignant(e).

ECUE 6.2 Séminaire professionnel

3 ECTS

Enseignante responsable : Charlène CHARLES (charlene.charles@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

La fabrique de la recherche contemporaine en travail social

Avec quelle épistémologie aborder l'objet « travail social » ? Plusieurs problèmes se posent au chercheur qui voudrait saisir de manière scientifique le travail social. Tout d'abord il s'agit d'un objet flou au contours poreux autour duquel il existe des controverses et des enjeux de définitions et de limites. Le « travail social » est à la fois une catégorie scientifique et institutionnelle. Les multiples débats qui traversent cet espace font du « travail social » un objet polémique sur lequel se concentrent des recherches académiques, mais aussi sur des prises de position des acteurs du champ. Il s'agit ainsi dans ce cours de porter un regard général sur les travaux en sciences sociales qui se sont intéressés au « travail social », afin de distinguer différents courants. En retraçant les débats des dernières décennies, le cours se propose de revenir sur la manière dont les différents usages de ce terme « travail social » et la question du périmètre de ces métiers structurent en partie le champ des recherches académiques et professionnelles. Dans ce cours, nous allons partir du principe que le « travail social » est une construction institutionnelle, résultat de lutte pour la définition et le territoire professionnel, et nous verrons comment la recherche a elle aussi participé de cette construction.

Attendus du devoir :

1. Introduction : recherche « sur », « en » ou « pour » le travail social ?
2. La sociologie critique au service de la compréhension du travail social : sociologie du travail et articulation des rapports sociaux
3. Les postures de recherche : du chercheur en distance à la participation observante : approche interactionniste du travail social
4. Renouveau des objets autour de « l'intervention sociale »
5. Renouveau des méthodes avec la recherche-action et la participation des usagers
6. La réflexivité : un territoire commun entre chercheurs et travailleurs sociaux
7. La place des émotions et des affects dans le travail social : vers une sociologie clinique du travail social ?
8. Présentation des travaux des étudiantes

BIBLIOGRAPHIE

Aballéa, F. (2014). *Sociologie de l'intervention sociale. Déprofessionnalisation d'un métier, désinstitutionnalisation d'un secteur*. Octarès.

Autès, M. (1998). L'insertion, une bifurcation du travail social. *Esprit*, mars-avril, 60-76.

Autès, M. (2004). *Les paradoxes du travail social*, Dunod.

Chopart, J.-N. (dir.) (2000). *Les mutations du travail social*. Broché.

Dartiguenave, J.-Y. (2010). *Pour une sociologie du travail social*. PUR.

Gaspar, J. & Foucart, J. (2012). Recherche et travail social : enjeux scientifiques et académiques, pratiques et professionnels. Quête de légitimité et concurrences. *Pensée plurielle*, 30-31(2), 11-23. <https://doi.org/10.3917/pp.030.0009>

Ion, J. (dir) (2005). *Le travail social en débat(s)*. La Découverte.

Ion, J., Ravon, B. (2012). *Les travailleurs sociaux*. La Découverte

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

Régime général : Un devoir individuel écrit

Régime dérogatoire : Même dossier

Rattrapage régime général et dérogatoire : Même dossier

ECUE 6.3 Contextes institutionnels

3 ECTS

Enseignante responsable : Sophie METAYER (sophie.metayer@u-pec.fr)

18 H TD

CONTNU

L'Etat a initié les Programmes de réussite éducative (PRE) en 2005, dans le cadre du Plan de cohésion sociale. Avec ce dispositif, aujourd'hui composante principale du volet éducation de la politique de la ville, le ministère de la ville s'est engagé à agir en complémentarité de l'Education nationale pour la réussite éducative des enfants et des jeunes des quartiers populaires.

A partir d'une expérience concrète de mise en œuvre d'un PRE dans une ville de Seine-Saint-Denis, ce cours se propose d'explorer les particularités des dispositifs de réussite éducative et les questionnements auxquels les acteurs de terrain sont confrontés : dispositif de prévention, approche globale de la fragilité, individualisation des parcours, soutien à la parentalité, démarche partenariale, cofinancement, sont autant de dimensions dont les enjeux pourront être questionnés.

BIBLIOGRAPHIE

Glasman, D. (2007). "Il n'y a pas que la réussite scolaire !": Le sens du programme de "réussite éducative". *Informations sociales*, 141, 74-85.

<https://doi.org/10.3917/inso.141.0074>

Glasman, D. (2010). La Réussite éducative dans son contexte sociopolitique. *Cahiers de l'action*, 27, 9-20. En ligne <https://doi.org/10.3917/cact.027.0009>

Goirand, S. (2009). L'individualisation des politiques socioéducatives : famille sous assistance ou famille sous surveillance ? Le cas des « parcours individualisés de Réussite éducative ». *Recherches en éducation* 7 | 2009. En ligne, <http://journals.openedition.org/rec/4298>

Laforets, V. & Berthet, J. (2010). Au-delà du dispositif. *Cahiers de l'action*, 27, 115-118. <https://doi.org/10.3917/cact.027.0115>

Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. (2016). Instruction interministérielle no CABINET/2016/334 du 10 octobre 2016 relative au Programme de réussite éducative. *BO Ville, jeunesse, sports & vie associative* no 6 / Novembre-Décembre 2016

Moignard, B. & Rubi, S. (2020). Gérer les « perturbateurs ». Partenariat ou délégation ?. Dans : Sylvain Bordie éd., *Action publique et partenariat(s): Enquêtes dans les territoires de l'éducation, de la santé et du social* (pp. 55-68). Nîmes: Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.bordi.2020.01.0055>

Morel, S. (dir) (2020) *L'épreuve de l'autre. Collaborations, cohabitations et disputes interprofessionnelles en éducation*. Academia-L'Harmattan

Morel, S. & Pesle, M. (2020). Introduction – Approches territoriales et partenariales de la réussite éducative. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 53, 9-20. <https://doi.org/10.3917/lse.53.2.0009>

Modalités d'évaluation ECUE 6.3

Régime général : contrôle continu écrit.

Régime dérogatoire : dossier, prendre contact avec les enseignant.e.s responsables.

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact avec les enseignant.e.s pour la remise d'un travail écrit dès la publication des résultats.

UE 7 - PRATIQUER LA RECHERCHE

ECUE 7.1 Étude de terrain

8 ECTS

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s :

Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)

Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)

Séverine CHAUVEL (severine.chauvel@u-pec.fr)

18h TD

CONTENU

Les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 7, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Les étudiants devront se rendre sur leur terrain de recherche et mobiliser la méthodologie (ECUE 3.1) et les techniques d'enquête (ECUE 3.2) vues dans le cadre de l'UE3 (Savoir conduire la méthodologie de la recherche).

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèses, validation des hypothèses et préconisations.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.1

Régime général : rédaction et soutenance orale d'une étude de terrain collective

Régime dérogatoire : prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

Rattrapage régime général et dérogatoire : prendre contact avec les enseignants(e)s responsables dès la publication des résultats.

ECUE 7.2 Note de problématique

7 ECTS

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s :

Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr)

Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr)

Séverine CHAUVEL (severine.chauvel@u-pec.fr)

18h TD

CONTENU

Rappel : les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 7, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèses, validation des hypothèses et préconisations.

BIBLIOGRAPHIE

S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique' », Politix, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.

A. Blanchet, A. Gotman, L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan Université, 1992.

H. Peretz, Les méthodes en sociologie. L'observation, Paris, La Découverte, 1998.

R. Quivy, L. Van Campenhoudt, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.2

Régime général : contrôle continu 50% écrit 50% oral.

Régime dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignants(e)s responsables.

Régime général et dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignants(e)s responsables dès la publication des résultats.
